



Correspondants territoriaux

Historique

Dès la création de l'UNPS, ses fondateurs ont insisté sur l'importance des terrains et de la proximité avec les personnes concernées par les problématiques suicidaires ; la représentation des associations nationales ayant des pôles en région est une composante essentielle de l'UNPS, depuis son origine (S.O.S Amitié, Unafam, Recherche et Rencontre, Jonathan Pierres Vivantes...) et tout au long de ces 20 dernières années avec la déclinaison des Journées Nationales, autour du 5 février, à Paris et en régions, avec de nouveaux adhérents successifs, localement.

Objectifs de la mise en place des CT

Cette démarche répond à la préoccupation qui nous anime d'une proximité augmentée entre l'UNPS et ses adhérents, à la nécessité de faciliter entre nous la circulation des informations, des réflexions et des projets, mais aussi au souci de valoriser le maillage territorial de nos associations en lui donnant une meilleure visibilité.

Ce projet est également en lien direct avec la démarche « Plaidoyer pour une prévention partagée », développée à l'occasion de nos JNPS 20, 21 et 22.

1/ Pourquoi des correspondants territoriaux ?

De plus en plus souvent nous sommes -et serons- amenés :

- à favoriser la connaissance mutuelle et la mise en réseau des acteurs de la prévention dans leur diversité et leur implication dans une démarche de collaboration et de mutualisation
- à solliciter votre avis sur une politique, sur un document, sur une démarche concernant la prévention du suicide (*p. ex : Numéro national prévention suicide*)
- à recueillir, partager et valoriser vos actions et vos projets
- à élaborer des projets en commun

C'est pourquoi nous souhaitons optimiser notre maillage métropolitain et ultramarin en créant au sein de l'UNPS un collectif de correspondants territoriaux.

2/ Que sont et qui sont les correspondants territoriaux ?

L'échelle territoriale retenue est celle des **anciennes régions administratives** qui correspondent au mieux à nos besoins actuels.

Il s'agit de créer un réseau de correspondants issus des associations adhérentes qui ne seront pas investis de pouvoirs décisionnels mais dont l'apport serait uniquement centré sur le partage de l'information et la coordination des actions territoriales avec pour missions :

- Sur leur propre « région », de faire remonter au Siège de l'Union des informations sur les événements (JNPS ; JMPS ; partenariats ; formations...) en préparation ou en cours. Mais également de nous signaler les actions-phares qui s'y sont développées, innovantes ou non, mais effectives et reconnues comme utiles sur leur lieu de déploiement. Elles pourront ainsi être partagées et mises en valeur sur le site internet unps.fr
- À propos des questions et des demandes d'avis nationaux transmises à l'UNPS par les Pouvoirs Publics ou les grandes organisations nationales, proposer et organiser le débat sur la région et assurer le retour des réponses. Cela permettra à l'Union d'émettre des avis plus précisément et majoritairement conformes à ceux des adhérents.
- Faire remonter les questionnements régionaux, mais aussi les difficultés de mise en œuvre des actions de prévention et les propositions d'actions qui pourraient être soutenues ou développées par l'UNPS.

Correspondants territoriaux

	Région	Structure
1	PACA	Association Christophe
2	Pays de Loire	GPS Pays de la Loire
3	Haute Normandie	SOS Suicide Phénix
4	Languedoc Roussillon	IREPS Montpellier
5	Ile de la Réunion	SOS Solitude
6	Ile de France	Entr'actes avec un projet de collectif
7	Centre Val de Loire	VIES 37
8	Aquitaine	SOS Suicide Phénix
9	Limousin	Ecoute et soutien Brive la Gaillarde (Recherche et Rencontre)
10	Guadeloupe	Amalgame Humani's
11	Martinique	Amalgame Humani's
12	Midi-Pyrénées	APSOC

Contact :

Union Nationale pour la Prévention du Suicide – 4 rue des Arènes 75005 PARIS - contact@unps.fr